

Enquête DREES: Le handicap en chiffres – Édition 2024

https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2024-11/HANDICAP24 0.pdf

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie cet ouvrage intitulé Le handicap en chiffres. Il est enrichi par rapport à l'édition 2023, certaines données ont déjà été publiées, d'autres sont totalement inédites.

Répartie en huit chapitres, cette synthèse présente dans un premier temps des données générales et aborde ensuite plus spécifiquement la situation des enfants et des adultes handicapés.

Ces enquêtes ES-Handicap (annexe 1) de la DREES permettent de dresser, tous les quatre ans, un tableau complet de l'offre en établissements et services pour personnes handicapées et de décrire le profil des personnes accompagnées. Les ESMS offrent 530 000 places : 410 000 en établissements (290 000 pour adultes et 120 000 dans les services (fiches 1.3 à 1.7 et 4.1 à 4.6).

Nous regrettons de ne pas avoir de données plus précises que les limitations, légères à profondes, soit motrices, soit cognitives soit sensorielles : ce n'est que dans les établissements, principalement dans le champ de l'enfance et de l'adolescence que l'on parvient à avoir quelques données sur le polyhandicap.

Prestations, minima sociaux et aide sociale.

Fin 2022, 1,29 millions de personnes bénéficiaient de l'AAH, 429 200 de la PCH et 435 000 enfants étaient bénéficiaires de l'AEEH.

Les établissements et services pour enfants

Pour ce qui nous intéresse, le polyhandicap, assez peu de données.

L'ensemble reste très factuel, avec peu d'explications. A noter que les enfants de moins de trois ans sont majoritairement gardés chez leurs parents, même s'ils ont parfois accès à des modes d'accueil complémentaires (CAMSP, Sessad, CMPP, hôpital de jour). Davantage d'enfants accompagnés, dans un contexte de modification de l'offre, en « milieu ordinaire » (habituellement propres aux services)

LES ENFANTS handicapés (P 20)

4% des enfants accompagnés en ESMS sont porteurs d'un polyhandicap.

53% d'entre eux sont accompagnés en EEAP, 23% en IME, 11% sont en IEM, 11% dans des services, 2% sont « autres ».

7% de ces enfants relèvent de l'ASE

Scolarisation (p 36)

60% des jeunes polyhandicapés ne sont pas scolarisés, même si la scolarisation progresse. (70% en 2018, 75% en 2014 et 85% en 2010). Dans les IME ou les IEM, la scolarisation est majoritairement interne. : Les 40% scolarisés sont en UE internes pour 33% ; UEE 4 et 3% , sans aucune mention de durée hebdomadaire



LES ADULTES

Le rapport ne fait aucune mention précise des adultes polyhandicapés vivant à domicile.

Pour les adultes accompagnés en établissements, (au 31 décembre 2022, les établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour adultes proposent 355 600 places dans 8 300 structures, pour 321 500 personnes accompagnées), on note une augmentation en 16 ans des EAM (établissements d'accueil médicalisés), FAM et MAS. Le nombre de personnes accompagnées dans ces établissements a été multiplié par près de 2,5 entre 2006 et 2022 (+138 %), de même que les nombres de structures et de places proposées.

Les MAS sont les structures qui accompagnement le plus fréquemment des personnes polyhandicapées (28 % des personnes accompagnées)

Pour terminer sur « nos » sujets, un intéressant tableau souligne les disparités régionales des pourcentages d'enfants de 5 à 14 ans enfants porteurs de handicap. Mais il les classe par limitations cognitives ou motrices ou sensorielles sévères. Aucune mention donc du polyhandicap. Les pourcentages varient de 0,3 à 1,5% pour les limitations cognitives et de 2,3 à 5,8% pour les limitations motrices.